" tant les siècles aussi loin que les documents nous le permettent, " aucun changement ne peut-il être constaté dans la nature de son " rhythme ; n'y aurait-il pas enfin une époque où il apparaît tout autre " qu'il n'est aujourd'hui, avec une forme plus complète, plus sem- " blable à ce qui existe en toute musique connue ? "

" — Voilà la question : c'est un fait historique à constater, et par " le genre de preuve qui convient à l'histoire, c'est-à-dire par les " documents qui nous restent des siècles passés, par les témoins qui, " d'âge en âge, sont là pour attester ce qui était de leur temps et sur " quoi ils peuvent nous renseigner avec certitude ou, tout au moins, " grande probabilité. Il n'y a pas d'autre voie pour arriver à la " vérité sur cette question du rhythme grégorien, si tant est que la " vérité puisse être découverte et que l'histoire ait encore assez de " lumière pour éclairer un point demeuré jusqu'à présent si obscur. "

" — C'est aussi la voie que je me propose de suivre dans cette " étude. Pour la rendre complète autant qu'elle peut l'être, je la " divise en deux parties

" *Première partie.* — Il est démontré *historiquement* que la musique " grégorienne possédait à l'origine et jusqu'au XIe siècle un rhythme " parfait, en tout semblable à celui des autres musiques, et, spéciale- " ment, de la musique grecque. Comment et pourquoi, à partir du " XIe siècle, ce rhythme peu à peu s'est-il perdu et le plain-chant " a-t-il reçu finalement une notation uniforme ?

" *Deuxième partie.* — Le rhythme primitif n'est cependant pas in- " trouvable : la rhythmique des Grecs anciens en contient la théorie " fondamentale ; la musique des Eglises orientales nous fait connaître " sa forme particulière ; la notation neumatique usitée à Saint-Gall, " dans les manuscrits du IXe et du Xe siècles, en a conservé les " figures d'une manière assez claire et assez complète pour nous per- " mettre de le restaurer entièrement.

"— Le lien qui unit ces deux parties est évident ; elles s'enchaînent " logiquement l'une à l'autre, de telle sorte que, si la première abou- " tit à une démonstration réellement historique de l'existence d'un " rhythme primitif, elle conduit naturellement à la question traitée " dans la deuxième partie : Ce rhythme grégorien primitif, peut-on le " retrouver et comment ? Ces deux points étant bien éclaircis, la " question du rhythme grégorien est, ce semble, résolue. "

***

Impossible, on le voit, d'être plus méthodique et plus complet. Non content de faire défiler devant lui l'imposante procession des musicologues de tous les temps dont les témoignages viennent attester l'existence du rhythme, l'auteur fait appel aux autres musiques sacrées dont l'étude comparative s'impose nécessairement et confirme encore